



**PRÉFET
DE L'AVEYRON**

**Liberté
Égalité
Fraternité**

dossier n° PC 012 210 23 U1002

date de dépôt : 10 février 2023

demandeur : Commune de Saint-André de Najac,
représenté par DEGA Christophe

pour : la modification de la toiture de la cuisine et
remplacement des menuiseries

adresse terrain : 18 route de Laguépie lieu-dit La
Croix Grande, à Saint-André-de-Najac (12270)

Commune de Saint-André-de-
Najac

**ARRÊTÉ
accordant un permis de construire
au nom de l'État**

Le maire de Saint-André-de-Najac,
Maire au nom de l'Etat

Vu la demande de permis de construire présentée le 10 février 2023 par Commune de Saint-André de Najac, représenté par DEGA Christophe demeurant 54 place de la mairie, Saint-André-de-Najac (12270);

Vu l'objet de la demande :

- pour la modification de la toiture de la cuisine et remplacement des menuiseries ;
- sur un terrain situé 18 route de Laguépie lieu-dit La Croix Grande, à Saint-André-de-Najac (12270) ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu l'affichage en mairie en date du 10 février 2023 de l'avis de dépôt de la présente demande;

ARRÊTE

Article 1

Le permis de construire est ACCORDÉ.

Fait à Saint-André-de-Najac le: 18/04/2023

Le maire

Christophe Dega

